18.02.2015 – 13:26 Uhr

Message sur le FORTA - une opportunité gâchée!

Berne (ots) -

L'Automobile Club de Suisse (ACS) s'oppose au message sur le Fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) que le Conseil fédéral a présenté aujourd'hui. Ce message déçoit l'ACS. En effet, les paramètres de l'augmentation du prix de l'essence et du subventionnement croisé du rail par la route que notre club critique depuis longue date, n'ont pas été éliminés. Le Conseil fédéral a gâché de la sorte l'opportunité d'élaborer un projet durable présentant une approche satisfaisante selon le principe de l'égalité des chances de la route et du rail.

L'ACS salue d'avance la mise en application du programme de développement stratégique des routes nationales PRODES. Il comporte les deux compléments de réseau « contournement de Morges » et « autoroute du Glatttal » qui sont enfin intégrés dans le réseau des routes nationales. Cela permettra de procéder à l'élimination des deux goulets d'étranglement les plus importants.

Déjà l'année dernière, l'ACS a signalé à plusieurs reprises qu'il n'acceptera pas une augmentation de l'impôt sur les huiles minérales et un autre financement croisé du rail par la route. L'ACS approuve certes l'idée de base du projet FORTA, à savoir d'ancrer également au niveau constitutionnel le financement des routes comme véritable équiva-lent des transports publics. Avec les redevances payées déjà à l'heure actuelle par les automobilistes, on dispose toutefois déjà de suffisamment de fonds. Ils doivent être investis dans le développement de l'infrastructure qui s'impose d'urgence, en fonction des besoins. Il ne s'agit en l'occurrence pas d'un problème de financement, mais d'un problème de réalisation de la Confédération.

Avec l'augmentation du prix de l'essence préconisé par le projet FORTA, l'automobiliste est censé une fois de plus bourse délier pour toutes les constructions routières qu'il a cofinancées depuis longtemps déjà. Aux yeux de l'ACS, l'augmentation du prix de l'essence n'est pas une approche qui va permettre d'atteindre le but recherché. Bien au contraire: les fonds largement suffisants versés déjà par les automobilistes doivent être engagés systématiquement pour les tâches routières et l'infrastructure routière. On ne doit pas affecter ces fonds à d'autres tâches des finances fédérales ou aux transports publics (TP) en les utilisant par conséquent pour d'autres fins. L'objectif consiste en un financement selon le principe de causalité, peu importe le support de mobilité que le citoyen choisit en définitive, que ce soit les TP ou le trafic individuel motorisé (TIM).

L'ACS attend qu'on traite dans les Chambres fédérales en même temps l'initiative po-pulaire fédérale « Pour un financement équitable des transports », à savoir ce qu'on appelle « l'initiative Vache à lait », qui est également soutenue par les autres associations routières. Les deux projets FORTA et « Initiative Vache à lait » sont proches sur le plan thématique et doivent par conséquent être abordés simultanément. Le Parlement est par conséquent appelé à soumettre maintenant au peuple et aux cantons un projet de votation juste et capable de rallier une majorité.

Conclusion:

L'ACS s'engage pour un traitement et des charges financières équitables des automobilistes. Avec le projet FORTA présenté aujourd'hui, l'idée d'un traitement équitable est laissée toutefois en grande partie sur le carreau. L'ACS va défendre de toutes ses forces les intérêts des plus de 5 millions d'automobilistes en Suisse et il donne au message relatif au FORTA la note « insuffisant ».

L'Automobile Club de Suisse ACS a été fondé le 6 décembre 1898 à Genève et a pour but le regroupe-ment des automobilistes en vue de défendre leurs intérêts en politique des transports, économie, tourisme, sport et relatifs à tous les autres thèmes en rapport avec l'automobilisme, tels que la protection des consommateurs et de l'environnement. Il accorde une attention particulière à la législation routière et à son application et s'engage pour la sécurité routière.

Contact:

Pour tout renseignement complémentaire, prière de contacter
Mathias Ammann, Président central de l'Automobile Club de Suisse
(ACS)
Tél.: 079 300 54 45
E-Mail: mathias.ammann@acs.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100768716 abgerufen werden.